

ENCADRER DES STAGIAIRES REP EN PERIODE DE COVID, C'EST POSSIBLE !

ON VOUS EXPLIQUE POURQUOI IL EST INDISPENSABLE DE CONTINUER À LES ACCUEILLIR, ET COMMENT BIEN LE FAIRE.

QUESTIONS RÉPONSES SUR L'ENCADREMENT DES STAGES DE TROISIÈME REP EN PRÉSENTIEL.

Dans ce contexte, les stages de 3e n'ont pas été annulés ?

Non ! Les stages de 3e sont cette année "facultatifs mais très souhaitables", d'après le ministre de l'Éducation nationale. Ils représentent toujours une **étape-clé** pour les collégiens, c'est donc important de continuer à se mobiliser pour qu'ils puissent en faire un. Le stage de 3e est un moment unique où les élèves **découvrent le monde du travail** et décident de leurs choix d'orientation, et donc de leur **vie future** !

Mais si le stage n'a pas lieu, ce n'est pas très grave ?

Si, car le contexte sanitaire actuel accentue dramatiquement les inégalités sociales ! Les élèves qui bénéficient du réseau de leur entourage pourront quand même **réaliser des stages de qualité** ou, a minima, rencontrer des professionnels exerçant des professions qui les intéressent. A l'inverse, ce sera impossible pour les élèves scolarisés en collèges REP et REP+, qui ont **peu voire pas du tout de réseau**.

Et sachez que **80 % des élèves accompagnés par ViensVoirMonTaf** reviennent à la hausse leur ambition scolaire après le stage !



LE CONTEXTE ACTUEL N'EST PAS QU'UNE CRISE SANITAIRE.

C'est aussi une crise sociale.

Nos salariés sont partiellement en télétravail, avez-vous des suggestions d'accueil ?

Oui !

- Si vous avez des jours de travail en présentiel répartis sur la semaine entre les salariés, faites un **binôme d'accueil** avec un-e collègue et répartissez-vous l'accueil de l'élève sur 5 jours.
- Si votre entreprise dispose de plusieurs sites, vous pouvez aussi **répartir l'accueil sur différents lieux**.
- Si votre structure impose les mêmes jours de télétravail pour tous les salariés, vous pouvez **fractionner les 5 jours de stage de l'élève sur deux semaines**.
- Si ce n'est pas possible, le minimum d'accueil de l'élève dans la structure est de **3 jours**, ViensVoirMonTaf s'occupera des 2 jours restants !

Les élèves de 3e peuvent-ils respecter un protocole sanitaire en entreprise ?

Oui ! Les mesures sanitaires, les **gestes-barrières** et la **distanciation sociale** sont appliqués et respectés dans les établissements scolaires depuis la fin du confinement, et ce, dans des conditions strictes ! De plus, le **respect des mesures sanitaires** est désormais formalisé dans la convention de stage, signée par le collègue, l'élève et ses parents, qui est le document administratif de référence.

En période de Covid, les élèves de 3e ne vont pas être très motivés par leur stage...

Bien au contraire ! Les stagiaires de 3e ViensVoirMonTaf ne sont pas des stagiaires comme les autres. Accompagnés en atelier dans leur collège, inscrits sur notre plateforme puis candidatant d'eux-mêmes aux **offres de stage qui les intéressent**, ce sont des élèves qui ont choisi activement leur stage : ils sont **motivés et capables de s'adapter** rapidement. Dans un contexte sanitaire aussi difficile, les opportunités sont rares et les collégiens conscients de leur chance de réaliser des stages de 3e de qualité;

“

Quatre élèves sur cinq accompagnés par VVMT revoient leur ambition scolaire à la hausse après leur stage.



Ce n'est pas une période facile pour s'engager...

Nous en sommes conscients, et votre engagement n'en est que plus précieux !

Le contexte actuel n'est pas qu'une crise sanitaire, c'est aussi une **crise sociale**. Ce contexte, c'est le "Monde d'après" dont nous avons beaucoup entendu parler pendant le confinement, celui dans lequel nous faisons preuve de solidarité envers les publics les plus fragiles, notamment les élèves de l'éducation prioritaire ! On a constaté pendant cette période une recrudescence de salariés ayant vécu une prise de conscience et manifesté leur envie de s'engager. **L'accueil d'un stagiaire de 3e de l'éducation prioritaire, c'est une action rapide et concrète pour l'égalité des chances** ! La preuve ? 91 % de nos tuteurs et tutrices ayant accueilli un élève via VVMT souhaitent renouveler l'expérience l'année suivante !